

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 27 mars 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 mars 2023 s'est réuni le Lundi 27 mars 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : CILLIERES Charles, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : HOCQUELET Joël, Maire, (M. Le Maire ne prend pas part au vote)

~~CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, HAY Florence,~~

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à NOSMAS Karen, de SORIN Christian à CILLIERES Charles, de GUILBAUD Valérie à VERDIER Françoise, de BONNET Gilbert à HOCQUELET Joël, Maire, de HAY Florence à PREVOT Jérémie.

C.03

Budget principal de la Ville – Approbation du Compte Financier Unique – Exercice 2022

Le compte financier unique (CFU) 2022 du budget principal de la ville est soumis à l'examen de l'Assemblée pour approbation, il présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2022					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 888 673,33	24 507 239,14	33 395 912,47
	Recettes réalisées (1)	B	5 019 538,51	25 317 895,90	30 337 434,41
	Restes à réaliser	C	1 575 918,42	0,00	1 575 918,42
Dépenses	Autorisations budgétaires totales	D	10 511 572,44	26 821 406,75	37 332 979,19
	Dépenses réalisées (1)	E	6 067 450,46	24 458 255,24	30 525 705,70
	Restes à réaliser	F	2 384 672,80	0,00	2 384 672,80
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-1 047 911,95	859 640,66	-188 271,29
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 622 899,11	2 314 167,61	3 937 066,72
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G+H	574 987,16	3 173 808,27	3 748 795,43
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	-808 754,38	0,00	-808 754,38
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	-233 767,22	3 173 808,27	2 940 041,05

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Décide d'adopter le compte financier unique 2022 du budget principal de la ville de Marmande.

*Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 - Contre : 07 (CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc) - Pour : 24 -
Dossier adopté à la majorité*

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 mars 2023

Le secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le .07.104.2023
et de sa transmission au contrôle de légalité le .07.104.2023...

Le Secrétaire de séance
Stéphane BLANCHARD



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET